



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC
L'ASSOCIATION A KAN LA DERIV' POUR
L'ORGANISATION DE CINQ
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 13,
14 ET 15 JANVIER 2022**

**DÉCISION N° DM-22-007
EN DATE DU 11 JANVIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'Association A Kan la Dérive', représentée par Madame Mélissa Levallant dont le siège social est situé Maison des associations et de la Citoyenneté, 2, rue Jean Monnet – 94 130 Nogent sur Marne – pour l'organisation de 5 représentations du spectacle « Jeu » les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 janvier 2022, dont le prix de cession est fixé à 6 044,40 € nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association A Kan la Dérive', représentée par Madame Mélissa Levallant dont le siège social est situé Maison des associations et de la Citoyenneté, 2, rue Jean Monnet – 94 130 Nogent sur Marne – un contrat de cession pour l'organisation de 5 représentations du spectacle « Jeu » les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 janvier 2022, dont le prix de cession est fixé à 6 044,40 € nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220111-lmc1H9270H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/01/2022
Date de Publication : 11/01/2022